

L'EAU ET SES PERFORMATIVITES DANS LA LITTERATURE ORALE AFRICAINE

Moumouni ZOUNGRANA

Boukary BORO

Université Joseph KI-ZERBO

Université de Ouahigouya – BURKINA FASO

zmoumouni44@yahoo.fr

boroboukary06@yahoo.fr

Résumé

Cet article présente les fonctions pratiques de l'eau dans les productions orales littéraires. Il s'agit précisément de mettre en évidence les diverses portées symboliques que recouvre l'eau dans certaines formes de la littérature orale africaine. L'étude permettra d'analyser l'eau au-delà de ses multiples utilités pratiques et quotidiennes, pour comprendre aussi ses vertus qui participent de la performativité de certains genres oraux. Grâce à des exemples de discours et énoncés oraux enregistrés dans le cadre d'enquêtes de terrain, il ressort que dans de nombreux cas, l'eau est utilisée comme un agent lénifiant, fédérateur, réparateur, purificateur et régénérateur de force et d'équilibre, contribuant ainsi à révéler la dimension efficace de la littérature orale.

Mots-clés : eau, littérature orale, performativité, agent lénifiant.

Abstract

This paper presents the practical functions of water in literary oral productions. It's precisely a question of highlighting the various symbolic significances that water covers insome forms of african oral literature. The study will make it possible ton analyze water beyond its multiple practical and daily uses, to also understand its virtues which contribute to the performativity of some oral genres. Through examples of speeches and oral utterances recorded in the context of field surveys, it appears that in many cases, water is used as a soothing, unifying, restorative, purifying and regenerator of strength and balance agent, thus helping to reveal the effective dimension of oral literature.

Keywords : water, oral literature, performativity, soothing agent.

Introduction

La littérature orale recouvre plusieurs acceptions et un corpus de récits et d'énoncés difficiles à circonscrire, tant elle fait référence à une réalité sociale de formes et de variétés multiples. Cependant elle est marquée par une constante universelle, à savoir que ses différentes formes littéraires sont conçues pour être dites et diffusées par la voie de

l'oralité. Autrement dit, c'est une littérature dont la parole, dans toutes ses formes d'expression, est au cœur de sa réalisation. Or depuis les travaux séminaux de Geneviève Calame-Griaule (1965) sur la relation entre l'ethnologie et le langage, la conception dogon de la parole semble largement partagée par la plupart des sociétés traditionnelles : la parole est un organe vivant dont quatre éléments majeurs participent de son essence. Outre l'air, le feu et la terre, l'eau joue un important rôle, à plusieurs égards, dans la production de la parole. Puisque la parole constitue l'instrument d'expression et de diffusion de base de la littérature orale, on peut alors se demander : quelles fonctions pratiques joue l'eau dans la production des œuvres littéraires orales ? Avant de répondre à cette question centrale, il serait d'abord préalablement judicieux de résoudre les interrogations annexes suivantes : que recouvre la notion de littérature orale ? comment peut-on y entendre le concept de performativité ? Si on appréhende la littérature orale comme un ensemble d'œuvres oralement produites et diffusées par cette même voie, on peut alors, par raisonnement analogique, postuler qu'étant donné que l'eau participe de la vie de la parole, elle remplit donc diverses fonctions dans cette forme spécifique de littérature. Comme on peut l'entrevoir, nous entendons, à travers cette réflexion, mettre en évidence les différentes implications performatives de l'eau dans les œuvres littéraires orales telles que conçues dans le contexte africain. Cela passera par une élucidation préalable de la notion de littérature orale et une définition de celle de la performativité telle qu'elle s'y exprime.

1. Approches conceptuelles et méthodologiques

Dans cette partie, nous définirons les principales notions au cœur de notre étude, afin de poser les différents entendements dans lesquels nous les emploierons dans la suite de la réflexion. Nous y expliquerons par ailleurs la démarche qui a été la nôtre pour construire les données documentaires de l'étude.

1.1. *L'eau dans tous ses états*

L'eau (*mu, ji, koomu, sin...*¹) est une réalité plurielle. Cette pluralité est liée, entre autres, à la diversité des sources, à la qualité, à l'état thermique ou athermique. Ainsi on distingue l'eau du fleuve, du lac, des océans, de

¹ Appellations de l'eau en langues san, dioula, moore (Burkina Faso) et fon (Bénin).

rivières, de marigots, souterraine, etc. Certaines eaux sont d'origine organique. Par exemple, quand les San du Burkina Faso parlent de *ya mu* (eau des yeux), *dua mu* (eau du pénis), *cica mu* (eau de transpiration), *sela mu* (eau de la bouche), ils font clairement référence, respectivement, aux larmes, au sperme, à la sueur et à la salive, qui sont des éléments composés en grande partie d'eau. En outre, il est courant d'entendre parler d'eau bénite ou maudite, d'eau froide ou chaude, d'eau sale ou propre, d'eau sacrée ou profane, d'eau trouble, d'eau qui dort, etc.

Quels que soient sa source, son état et sa qualité, l'eau est unanimement reconnue, dans toutes les cultures, comme une force motrice qui rend toute vie possible. En effet, l'eau est omniprésente dans tous les facteurs qui participent de l'existence des espèces vivantes. Ainsi si les eaux de pluie et des surfaces terrestres permettent par exemple à l'homme de mener des activités vitales (agriculture, élevage, agroforesterie, etc.), celles qui sortent de son corps lui permettent de se régénérer (le sperme donne vie ; la sueur élimine les toxines du corps ; les larmes jouent un rôle dans le confort visuel ; la salive protège la bouche, initie la digestion, fluidifie la parole). Les vertus de l'eau sont si nombreuses qu'elle pourrait faire l'objet d'une étude à part entière. On peut simplement résumer son efficacité à cette théorie du naturaliste autrichien Viktor Schauberger (1885-1958) : « L'eau est le sang de la terre, le support de toute vie ». Malgré tout, l'eau est une source potentielle de catastrophes. Par exemple, un proverbe san dit ceci : *keɔɔ na taane mu mi beere*, c'est-à-dire « On peut se noyer dans l'eau de l'abreuvoir des poules ». Si cet énoncé proverbial peut paraître inimaginable et relever du merveilleux, c'est parce qu'il est aussi reconnu en l'eau une force mystérieuse, capable du pire, et cela n'est point dépendant de sa quantité. Mais plus couramment, on connaît la face désastreuse de l'eau à travers les inondations, les tempêtes, ou quand elle vient à manquer (sécheresse, hausse des températures, etc.).

1.2. La performativité en littérature orale

Il existe plusieurs définitions de la notion de « littérature orale », qu'il nous semble de vain objectif de vouloir les compiler ici. On peut simplement retenir sous la plume de Eno Belinga (1978 : 7) qu'elle est « d'une part, l'usage esthétique du langage non écrit et, d'autre part, l'ensemble des connaissances et les activités qui s'y rapportent ». Plus explicitement, elle désigne l'ensemble des « récits de fiction semi-fixés anonymes, transmis oralement, variables dans leur forme mais pas dans

leur fond² ». Comme on peut l'entendre, la littérature orale a donc une dimension collective, car elle est la plupart du temps en prise directe avec la vie réelle d'une communauté donnée. Mamboungou (1997 : 249) soutient en effet que la littérature orale « se développe dans la communion d'aspiration de la communauté », dans la mesure où elle unit l'auteur et le public dans une liaison de sympathie sociale ou communautaire. Au-delà de cette particularité, la littérature orale se caractérise également par un mode d'énonciation pluriel, car pouvant être parlée, chantée, parlée et chantée de façon alternative, ou transiter par un médium instrumental (tambour, balafon, guitare traditionnelle...). Quel que soit le mode employé, la parole reste le principal support d'interprétation, laissant ainsi percevoir l'omniprésence de l'eau dans le processus de création orale. La littérature orale est constituée d'un large corpus de différentes formes littéraires, regroupant des discours, des énoncés, des genres poétiques, sacrés et profanes, utilisés dans des circonstances spatio-temporelles particulières ou non, par des partenaires énonciatifs au statut particulier ou non, etc. S'il vient naturellement à l'esprit de citer les contes, les proverbes, les mythes, les légendes, les devinettes, les devises, etc. comme étant les principaux genres oraux, il importe de souligner que les définitions caractéristiques de chaque genre oral doivent reposer sur des considérations émiques de chaque communauté productrice de l'œuvre orale. Alors quelle jonction peut-on faire entre cette forme spécifique de littérature basée sur la parole, l'eau et la performativité ?

La notion de « performativité » trouve son origine dans les travaux du philosophe et linguiste John L. Austin. Le concept a fait l'objet, comme l'indique Cotton (2016), de nombreuses et différentes interprétations. Si ce n'est pas le lieu de faire le point des oppositions d'idées ou de compréhensions autour du concept, il est néanmoins indiqué d'en rappeler quelques caractérisations données, par exemple, par Austin et Bourdieu. Austin (1962) fait une différence nette entre une « parole constative » et un « énoncé performatif ». Si la première « dit ce qui est », le second « fait advenir ce qu'il dit en l'énonçant ». Pour Austin, il y a des énoncés qui ne se contentent pas de constater la véridicité ou pas d'un fait donné, ils sont eux-mêmes actes de parole. Mais il n'a échappé à personne qu'au fil du temps, l'auteur est arrivé à un constat qui rend caduque la distinction constatif/performatif, pour établir qu'il y

² Définition donnée par le portail *Enrouconte*, et rapportée par Pénélope Driant, 2014, p. 15

a du performatif dans tout énoncé. Autrement dit, tout énoncé destiné à communiquer, vise à « faire » quelque chose par la parole elle-même. Quant à Bourdieu (1982), il appréhende le concept au-delà de ce qu'il considère comme la « signification rituelle » que donne Austin. Pour lui, la performativité de l'énoncé dépend du statut social de l'énonciateur qui, à cause des rapports de forces symboliques qui l'encadrent, peut réussir ou échouer dans son intention. Ce qui surplombe ces nuances d'approches du concept, c'est la communauté des points de vue sur le fait qu'il renvoie à la capacité de certains énoncés délibérés, ni vrais ni faux, à changer la réalité et les pratiques qu'ils désignent.

En considérant la littérature – dans son ensemble – comme un acte de langage, elle peut être considérée en soi comme un énoncé performatif, car elle change la réalité en créant des personnages, des lieux et des actions qui influencent le monde réel. Par exemple en littérature orale, un proverbe énoncé en contexte de communication approprié vise à agir sur l'interlocuteur, en lui suggérant une conduite à tenir pour tirer un meilleur parti de la situation qui se présente. Il en est de même d'un conte dont l'auteur espère que l'enseignement dont il est porteur, pourra transformer qualitativement le comportement individuel et collectif du public. Du reste, toutes les créations littéraires, au-delà de la délectation intellectuelle et de l'épanchement sentimental de leurs auteurs, obéissent implicitement à cet objectif performatif à travers notamment le concept d'horizon d'attente bien connu des critiques.

Entre la littérature orale et l'eau, il y a un rapport très étroit, en ce sens que la parole qui est l'instrument d'expression par excellence des œuvres orales, est constituée d'eau, si l'on se réfère encore à la conception dogon de la parole. De ce fait, l'eau est un puissant facteur performatif symbolique qui permet à chaque genre oral d'atteindre son objectif. On peut l'appréhender comme faisant partie de ce qu'Austin a appelé les « conditions de félicité » indispensables pour que l'œuvre orale soit performative. À présent, dans quel cadre de référence s'inscrit notre démarche ?

1.3. Démarche méthodologique

Notre étude s'intéresse à la portée performative de l'eau telle qu'elle s'exprime dans la littérature orale, ce qui signifie qu'elle s'appuiera sur des références à des œuvres orales. Autrement dit, notre analyse des fonctions pratiques de l'eau dans les arts de la parole sera illustrée à partir d'un corpus composite de genres oraux africains. Ceux-ci sont le résultat

d'une dizaine d'années de travail de terrain, dans le cadre de nos recherches en tant qu'enseignants chercheurs en littérature orale. Ainsi les exemples d'œuvres orales que nous convoquerons dans l'étude ont été essentiellement enregistrés au Burkina Faso, auprès des San et des Moose, deux groupes ethnoculturels que l'on trouve, respectivement, au nord-ouest et au centre du pays.

Nous avons conduit l'analyse proprement dite dans une perspective anthropologique. En effet, l'analyse de la littérature orale dans le but d'y mettre en évidence la force performative de l'eau, ne s'exerce pas exclusivement sur les discours et les énoncés individuellement pris. Elle porte également sur les représentations sociales de l'eau telles qu'elles s'expriment culturellement dans les œuvres orales. Comme nous l'avons précédemment dit, l'eau est au fondement de la reproduction de la vie, physiologique et matérielle ; elle constitue même un facteur universel à la base de la constitution des ensembles sociaux et des rapports culturels qui les lient. De son côté, les créations en littérature orale sont des produits culturels qui sont des supports d'expression et de diffusion d'une vision du monde locale. En effet, le conte, le proverbe, le chant constituent des langages symboliques par lesquels les sociétés qui les utilisent révèlent leurs croyances, leur rapport au monde et leur manière d'interpréter ce qui les entoure. Au regard de ce qui précède, la démarche qui convient le mieux pour évoquer la manière dont l'eau est perçue dans les créations littéraires orales, en termes d'efficacité, est celle anthropologique.

2. L'eau, omniprésente dans les arts de la parole

L'importance de l'eau dans l'existence même de l'homme et des êtres vivants n'est pas à discuter ni à démontrer. Sans eau, il n'y a simplement pas de vie. Mais au-delà des besoins organiques et vitaux qu'elle satisfait, l'eau est également indispensable dans la production littéraire orale, à divers niveaux.

2.1. L'eau précède la salutation

Dans les sociétés rurales africaines, et même dans les centres urbains des sociétés de l'Afrique occidentale, les rapports humains sont marqués par un échange quotidien de formules de civilité variées. En effet, la salutation est un élément important de la vie communautaire et sociale. La conviction d'appartenance à un groupe et d'intégration dans un milieu

social donné peut, en partie, se jauger à partir de la fréquence et de la qualité des salutations échangées. Dans des conditions de cohabitation normales, c'est la chose la mieux partagée. Saluer autrui est une marque de considération et de respect vis-à-vis de celui-ci. Appelée *jó, fóri, puusum*, respectivement en langues san, dioula et moore, la salutation est plus qu'une simple obligation civile. Elle dénote de la bonne santé des relations entre les membres. Ainsi le défaut de cette marque de déférence et d'attention au sein d'un groupe est le signe d'un rapport et d'une coexistence délétères entre ses membres. Dans des sociétés encore fortement empreintes d'oralité, la salutation constitue la matière de déclic pour entrer en communication avec autrui. En effet, il est difficile, sinon discourtois d'entamer un échange verbal avec quelqu'un, sans au préalable saluer celui-ci. Van Gennepe (1909) a remarqué très tôt chez les Africains qu'il existait plusieurs formes d'expressions de civilité propres à attirer et entretenir la sympathie, mais aussi à créer le contact et favoriser l'agrégation à un groupe. Par ailleurs, l'une des auspices de réconciliation avec autrui après une friction, c'est l'échange de salutations ; c'est évident parce que dans la matérialité, on ne refuse pas la salutation à une personne avec laquelle on est en bons termes, de même qu'on ne se chahute pas immédiatement avec une personne avec laquelle on vient d'échanger des civilités.

Quand on partage le quotidien de sociétés rurales, notamment celles de l'Afrique occidentale, l'on se rend compte que les salutations prennent plusieurs formes selon les situations. Elles sont généralement verbales, mais peuvent être souvent gestuelles ou posturales. Les salutations verbales peuvent elles-mêmes être brèves ou longues selon les circonstances et les moments. De plus, différents événements sociaux (naissance, décès, mariage, intronisation, nouvel an, visite...) donnent lieu à d'importants échanges de salutations, notamment celles longues. Ce sont des salutations au cours desquelles les protagonistes demandent réciproquement les nouvelles des membres de leurs familles respectives ; certains salueurs s'enquêtent même des nouvelles des personnes en voyage (en migration de travail ou d'études, par exemple), des animaux (blessés, par exemple) ou de membres de famille à venir (par exemple, prendre les nouvelles de l'évolution de la grossesse d'une femme). En outre, ces formes de salutations se terminent par des formules de souhait, qui varient selon la circonstance. Ainsi on formulera des vœux de bonne santé et de prospérité, de longue et heureuse vie, d'heureux ménage et d'abondante progéniture, repos éternel paisible, entre autres,

respectivement, à l'occasion des salutations d'une fête, d'une naissance, d'un mariage et de décès.

Dans toutes les situations sociales précédemment évoquées, qui sont des moments d'usage de longues salutations, on note qu'un des partenaires d'énonciation de ce discours non narratif se déplace chez l'autre, à domicile. Dans beaucoup de sociétés, l'étranger en visite est accueilli par une eau de bienvenue³. Plus que pour permettre de couper la soif, l'eau revêt ici une symbolique très forte. Elle participe des attitudes de bon accueil, d'hospitalité et de bonne disposition d'écoute. Dans les cas où cette tradition d'accueil est de pratique, on ne se lance pas dans une longue salutation avant que d'avoir servi l'eau à l'étranger. Ce dernier, même s'il n'a pas soif, doit accepter cette eau et la boire, pour exprimer l'état d'esprit pacifique qui l'anime. En réalité, l'eau constitue un symbole d'acceptation et de paix dans ce contexte. C'est pourquoi dans le cadre d'une réconciliation entre deux personnes, elle intervient comme un facteur « rafraîchissant » qui précède un échange de civilités orientées dans le sens de l'apaisement. Au-delà de la symbolique, l'eau ouvre la voie(x) pour des salutations plus courtoises, et conditionner des échanges aimables. Thomas et Luneau (1975 : 49) caricaturent bien cette force fluidifiante de l'eau par rapport à l'émission générale de la parole : « La parole humide est celle qui coule bien ».

2.2. L'eau, motif permanent dans les récits de fondation

Les récits de fondation sont un genre majeur du patrimoine littéraire oral des sociétés. Ce sont des récits narratifs à caractère étiologique qui situent et expliquent l'origine de toute chose (village, pratique religieuse, groupe ethnoculturel, etc.). Ce sont des récits fabriqués et entretenus par les sociétés pour pouvoir répondre à des doutes et questionnements souvent existentiels. Certes, ces récits sont empreints d'une forte dose de fiction, mais les communautés qui les perpétuent y croient fermement, car ils sont au fondement même de la vie sociale et de la culture. Parlant par exemple du mythe, Vernant (1966 : 25) précise en effet qu'il a un « caractère toujours plus ou moins merveilleux d'aventures qui échappent, par définition, aux contraintes de la vraisemblance ordinaire », mais comme le relativise Ben Khaled Salhi (2014 : 21), « la personne à laquelle on raconte un mythe le reconnaît [...] comme un

³ Dans certaines cultures, l'eau est remplacée par le *zom-kom*, une boisson faite à base de la farine de mil, de couleur blanchâtre et à aspect un peu visqueux. Chez les Moose du Burkina Faso, cette boisson est utilisée dans les libations de reconnaissance aux ancêtres et aux divinités.

signal mnémonique qui lui rappelle son appartenance au groupe dont un tel récit est issu ».

Parmi les motifs occurrents qui caractérisent les récits de fondation, notamment de cités, villages ou de communautés, l'eau apparaît comme un élément prépondérant et une force magnétique irrésistible. En effet, dans la majorité des cas, les localités se sont créées et les communautés se sont constituées autour de points d'eau découverts par les premiers habitants. Cet état de fait participe d'un instinct de survie, car les hommes ont toujours été attirés par un environnement physique qui garantit des conditions de vie favorables. Par exemple, le mode de vie des populations nomades est intimement lié au cycles des saisons, avec une transhumance toujours en quête de pâturage frais et de points d'eau pour abreuver le bétail. Dans une approche plus globale, Kesteloot (2008) décrypte par exemple la préhistoire et l'histoire du Sahel dont l'établissement des populations s'est opéré depuis le temps « paradisiaque » du Sahara humide, verdoyant et luxuriant, avant que celui-ci ne devienne un des espaces le plus désertique de la planète. Aujourd'hui encore, plus qu'hier, l'eau reste au cœur de la vie des communautés. Elle est un véritable enjeu vital qui place parfois les Etats et les pouvoirs publics dans une posture conquérante afin de garantir à leurs populations les conditions incompressibles d'une vie où les besoins en ressources hydriques sont satisfaits à tous les niveaux. Il suffit d'analyser les enjeux socioéconomiques et politiques de la crise née entre l'Ethiopie, l'Egypte et le Soudan, consécutive à la construction du barrage de la Renaissance, pour se convaincre de l'importance cruciale de l'eau dans le développement et l'harmonie des communautés.

En somme, l'eau est une ressource vitale qui est à l'origine de la constitution de la plupart des communautés humaines, rapportée par les récits de fondations. Son importance absolue dans la vie des hommes et des autres espèces vivantes continue de déterminer la condition humaine et les rapports sociaux, voire étatiques et continentales.

2.3. L'eau, adjuvant des discours liturgiques

Il est impossible d'évoquer les pratiques des sociétés traditionnelles africaines sans penser à leur vie spirituelle. D'une manière globale, la vie religieuse des communautés africaines, notamment rurales, est marquée par un syncrétisme apparent. En effet, malgré l'introduction des religions prophétiques (christianisme, islam) dans le quotidien des sociétés africaines, la majorité des hommes ont un attachement manifeste avec

les croyances traditionnelles. Ainsi le culte des ancêtres et des autres formes de divinités est une réalité permanente. L'ancestrisme et l'animisme des sociétés traditionnelles africaines s'expliquent par la propension des Africains à établir des liens étroits avec les forces et les puissances invisibles de leur environnement immédiat. Dans le cadre de la pratique de cette religion, divers rites sont mis en œuvre, comme le soulignent Thomas et Luneau :

On ne saurait concevoir la religion (africaine) sans rites pour diverses raisons. Tout d'abord parce que la religion pour être vivante et active doit s'exprimer dans des comportements liturgiques socialement codifiés, le plus souvent visibles par tous (sauf dans quelques séquences particulières sacrées réservées aux seuls initiés). Ainsi, le rite authentifie la croyance en même temps qu'il l'entretient. Ensuite, et cela est vrai en Afrique plus encore qu'ailleurs, parce que le corps demeure l'instrument privilégié qui médiatise le sacré dans sa dimension immanente : par le rite le numineux devient particulièrement vécu corporel et le Négro-africain n'imagine pas de rites (du moins pour les plus importants) sans certaines postures corporelles, sans rythmes ni danses. Enfin, parce que le rite c'est le mythe qui fait chair : langage d'une expérience émotionnelle le plus souvent collective, attestant la présence du numineux, le rite reste avant tout l'incarnation du mythe (1975 : 203).

Dans l'observance des différents rites agraires qui caractérisent la pratique religieuse africaine, beaucoup d'actes sacrificiels sont accompagnés d'eau, versée de façon intermittente entre les incantations qui marquent très souvent l'acte religieux. L'eau se définit dans ce contexte comme un viatique qui permet d'étancher la soif des ancêtres ou des puissances invisibles, afin de faciliter leur rapprochement avec les vivants et les mettre dans une disposition d'écoute favorable. En effet, l'eau apaise, adoucit, tranquillise et permet de « rafraîchir » les nerfs. C'est d'ailleurs pour cette raison que, comme nous l'avons précédemment évoqué, l'étranger est accueilli par une « eau de bienvenue ». C'est cette fonction lénifiante de l'eau que l'on note dans les propos suivants du patriarche Bila, un chef traditionnel du village de Sabcé, dans le nord du Burkina : « Nous qui parlons aux divinités, nous ignorons leur humeur. Seront-elles en colère quand elles entendront ce que nous avons à leur dire ? Nous ne le savons pas. Il faut d'abord de l'eau pour les apaiser avant de les aborder ».

Par ailleurs, l'eau versée au sol sert à éteindre ou diminuer la chaleur du réceptacle des forces invisibles, car comme le rappelle bien à propos

Héritier (2010 : 147) : « La terre est chaude ; elle est avec le feu ce qu'il y a de plus chaud au monde ». Or la terre est considérée, dans la croyance traditionnelle, comme le siège des ancêtres et de toutes les autres forces invisibles. Pour s'adresser à ces derniers, il faut d'abord leur servir à boire pour les mettre dans des conditions bienveillantes, indispensables pour espérer avoir une réponse favorable de leur part. Selon les coutumes et les peuples, l'eau peut être remplacée dans ce cas par d'autres types de boissons locales : bière de mil, vin de palme, etc. Tout bien considéré, l'eau est un vecteur d'apaisement et de facilitation, et un symbole fort dans le discours et la pratique religieux. Elle peut donc aussi jouer un rôle important dans la réconciliation.

2.4. L'eau, agent consécuteur du discours de réconciliation

Les relations humaines sont souvent marquées par des moments de tensions. Ces dernières peuvent opposer des membres d'une même famille, d'une même communauté, ou peuvent prendre des dimensions inter communautaires. Quelle que soit la dimension des conflits, il existe dans les sociétés traditionnelles africaines des mécanismes endogènes de leur résolution. Ainsi lorsqu'un conflit survient entre deux personnes, une initiative de médiation est rapidement mise en branle, portée par des notabilités de la communauté, afin de rétablir la paix entre les protagonistes. Dans certaines sociétés, et selon la gravité du différend, il existe des médiateurs attitrés dont l'intervention est déterminante dans la résolution du conflit. Il s'agit par exemple des griots et des forgerons, des castes bien connues dans certaines sociétés surtout pour leur rôle de médiateur et de facilitateur des rapports sociaux.

Dans le processus qui conduit à la réconciliation, l'eau joue un rôle important. En effet, lorsque deux personnes en conflit acceptent une intervention extérieure pour rétablir la paix entre elles, elles se soumettent à un rite impliquant l'eau. Après le discours de réconciliation du médiateur, consécutif à une étape d'explication et d'épanchement des différentes parties, chaque protagoniste s'excuse auprès de l'autre et, en guise de sincérité et de volonté réelle d'aller à la paix, prend l'eau dans sa bouche, puis la recrache. Ce geste est repris trois fois, pour un homme, et quatre fois pour une femme. La prise de l'eau dans la bouche symbolise une purification de cette partie du corps qui est la plus mise à contribution en cas de conflit. C'est d'abord par la parole que l'on blesse l'autre ; toute réconciliation doit passer alors par le lavage de la bouche pour l'expier définitivement des insanités qu'elle a proférées. Ce rite

exprime donc une sorte de regret que l'on éprouve après avoir tenu des propos blessants qui ont conduit au conflit. Par ailleurs, dans certaines sociétés, ce rite de l'eau sert à débloquent des situations compliquées, conséquences de l'existence de frictions entre deux personnes aux intérêts communs. Par exemple chez les Moose, un mari dont l'épouse en travail éprouve des difficultés pour accoucher, observe le rite. Il prend l'eau, s'accroupit et dit : « Je pardonne à ma femme de jour comme de nuit. Je lui pardonne pour tout ce qu'elle m'a dit ou fait de mal », ensuite il prend l'eau dans la bouche, puis la recrache ; le geste est répété trois fois. Ainsi l'eau a une fonction réparatrice, car elle rétablit la confiance et l'harmonie entre deux parties en conflit. C'est une vertu symbolique de l'eau que l'on note également dans les énoncés de conjuration de mauvais sort.

2.5. Les énoncés de conjuration : l'eau comme moyen d'exorcisation et de purification

Dans la vie des sociétés, il arrive que certains membres posent des actes répréhensibles. Ces actes peuvent porter atteinte aux intérêts individuels ou collectifs. Alors, il arrive qu'en vue de punir des personnes responsables de ces agissements perturbateurs de l'équilibre social, on déclenche un processus correctif dont la réussite implique l'eau. Par exemple, dans nombre de sociétés, lorsque deux personnes sont prises en situation de copulation en brousse, elles sont soumises à un rite de purification. En effet, l'acte sexuel est considéré comme un acte chaud qui crée un court-circuit de chaleur nuisible au fonctionnement des éléments du cosmos : l'eau s'écarte du sol (éloignement des nappes phréatiques, dispersion de la pluie), stérilité des hommes, avortements massifs, épidémies, etc. Alors, pour laver cet acte souillant et rétablir l'équilibre, des sacrifices sont exécutés sur le lieu de la souillure, au cours desquels de l'eau est versée, non seulement pour apaiser les forces invisibles de la brousse, mais aussi pour « laver » l'ignominie qui a été commise. De même, lorsqu'un autel justicier est invoqué pour faire abattre une punition (foudre, sort maléfique) sur un voleur, par exemple, l'eau intervient dans le processus d'annulation de la sanction déchaînée. En effet, lorsqu'un malfaiteur, après avoir appris qu'il est déclenché contre lui un autel justicier, se confesse après son forfait, il convient de rompre le cycle du châtement appelé à son encontre. Cela passe par la prononciation d'une formule de conjuration, voire des sacrifices, afin de désamorcer le maléfice. La profération de cet énoncé exorcisant est

marquée par une prise d'eau dans la bouche suivie de son expectoration. Le geste est répété trois ou quatre fois selon le sexe de la personne concernée ; entre deux crachements de l'eau, elle retire solennellement son appel au malheur et, par là-même, arrête et annule le processus du sort fatal supposé s'abattre sur le fautif. Par cet acte, la vie de ce dernier est sauvée, les forces invisibles invoquées sont apaisées et l'ordre est restauré.

Conclusion

« Une simple goutte d'eau enferme en elle toute l'essence de la vie », dit Pinzon Hernandez (2016 : 148). Cette caricature de la dimension existentielle de l'eau n'est pas exagérée, tant cette ressource est présente à tous les niveaux de la vie humaine, végétale, animale et minérale. Au-delà des besoins physiologiques qu'elle assouvit, l'eau a d'autres vertus symboliques importantes qui participent à l'équilibre des sociétés. Ainsi elle joue diverses fonctions pratiques et métaphoriques dans la littérature orale. En servant de fluide à l'émission de la parole, l'eau facilite par ricochet la production de plusieurs formes de discours oraux à portée littéraire. Elle y joue même des implications symboliques qui permettent à des genres oraux de révéler leur utilité pratique dans le quotidien des hommes. De ce fait, les effets performatifs des œuvres orales, en tant qu'actes de langage, ne peuvent être véritablement appréciés sans prendre en compte tous les facteurs qui concourent à leur existence. Parmi ces facteurs, l'eau semble un viatique indispensable, à tous points de vue.

Références bibliographiques

- Austin John Langshaw** (1962), *How to do things with words*, Oxford : Oxford University Press.
- Ben Kalhed Salhi Sonia** (2014), *Mythes et légendes dans la didactique du Français langue étrangère*, doctorat, Université de Toulouse
- Bourdieu Pierre** (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard
- Calame-Griaule Geneviève** (1965), *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogons*, Paris : Gallimard
- Cotton Nicholas** (2016), « Du performatif à la performance. La performativité dans tous ses états », in *Sens public* : <https://doi.org/10.7202/1044398ar>

- Driant Pénélope** (2014), *La littérature orale dans les bibliothèques publiques*, mémoire d'études, Université de Lyon
- Eno Belinga Samuel Martin** (1978), *Littérature Africaine*, Paris : Ed. Nathan
- Heritier Françoise** (2010), *Retour aux sources*, Paris : Galilée
- Kestellot Lilyan** (2008), « Dieux d'eau du Sahel. Voyage à travers les mythes de Seth à Tyamaba », in *Journal des Africanistes*, 78-1/2, pp. 347-348
- Mamboungou Joseph** (1997), « Littérature orale et civilisation de l'oralité en Afrique : quelques barrières à lever pour une approche objective de la culture africaine moderne », in *Etude de la culture française*, tome 7, pp. 242-266
- Pinzon Hernandez Carolina** (2016), *Le symbole de l'eau et de la montagne, convergences et divergences au sein de la trilogie de l'écrivain colombien William Ospina et dans la poésie andine contemporaine*, thèse de doctorat, Université Nice Sophia Antipolis
- Thomas Louis-Vincent et Luneau René** (1975), *La terre africaine et ses religions : traditions et changements*, Paris : Librairie Larousse
- Van Gennep Arnold** (1909), *Les rites de passage. Essai d'une théorie des langues spéciales*, Paris : E. Nourry
- Vernant Jean Pierre** (1966), « Frontières du mythe », dans *Mythes grecs au figuré de l'antiquité au Baroque*, Paris, Gallimard,